

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012024	et clos le	31122024	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
Société AB PIECES GRAND GENEVE				16 RUE DE DEUX MONTAGNES QUEBEC 74100 VILLE-LA-GRAND	
SIRET 9 5 1 6 8 3 5 4 9 0 0 0 1 2				Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées TRANSACTIONS IMMOBILIERES				Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal					
Bénéfice imposable au taux normal				0	Déficit
Bénéfice imposable à 15%				38 551	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%					PV à long terme imposables à 19%
Autres PV imposables à 19%					PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		☐
Société d'investissement immobilier cotée		☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		☐
		☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
		☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		☐
		☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐
		☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodécies		☐
		☐	Autres dispositifs		☐
		☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:					
EXPERTS 166 BD VOLTAIRE 75011 PARIS Tél: 0143562940					
Nom et adresse du conseil:					
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)					
Identité du déclarant:					
Date: 02/04/2025 Lieu: VILLE-LA-GRAND					
Qualité et nom du signataire: PRESIDENT					
Signature: HABASSI ADELLE					
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné					
Examen de conformité fiscale (ECF)					

Cegid Quadra

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

Artificie conforme
all'originale

Dossier N° 202248 en Euros

Désignation de l'entreprise Société AB PIECES GRAND GENEVE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 16 RUE DE DEUX MONTAGNES

74100 VILLE-LA-GRAND

Numéro SIRET * 9 5 1 6 8 3 5 4 9 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 4

Exercice N-1 clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

ACTIF

Brut
1Amortissements - Provisions
2Net
3Net
4

ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	Total I (5)		044	048		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062	109 675	48 128
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074	7 374	11 846
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	19 550	17 674
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	098	136 598	77 648
	Total général (I+II)		110	112	136 598	77 648

PASSIF

Exercice N
NET 1Exercice N-1
NET 2

Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
Ecart de réévaluation	124		
Réserve légale	126	71	
Réserves réglementées *	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		
Report à nouveau	134	1 351	
Résultat de l'exercice	136	32 447	1 423
Subventions d'investissement	137		
Provisions réglementées	140		
Total I	142	34 869	2 423
Provisions pour risques et charges	154		
Total II	156		
Emprunts et dettes assimilées	164		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	166	28 919	57 042
Fournisseurs et comptes rattachés	172	33 483	6 678
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	173	23 269	10 602
Comptes courants d'associés	175	16 057	904
Autres dettes	174		
Produits constatés d'avance	176	101 729	75 225
Total III	180	136 598	77 648
Total général (I + II + III)			

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de révision des immobilisations ou créées au cours de l'exercice	182
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice	181

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		Société AB PIECES GRAND GENEVE																			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 4										Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 3									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		587 888				190 896											
	Production vendue	biens	215		214																
		services *	217		218																
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																	
	Production immobilisée *			224																	
	Subventions d'exploitation reçues			226																	
	Autres produits			230		1 158				16 573											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		589 045				207 470													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		417 268				206 196											
	Variation de stock (marchandises) *			236		(61 547)				(48 128)											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240																	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		67 178				24 936											
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 341)		244		2 158				300											
	Rémunérations du personnel *			250		112 728				20 378											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		12 669				1 675											
	Dotations aux amortissements *	(dont amortissement du fonds de commerce 255)		254																	
	Dotations aux provisions			256																	
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259)		262		25				439											
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)																			
	Total des charges d'exploitation (II)		264		550 479				205 796												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		38 567				1 674													
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III) 280																			
	Produits exceptionnels	(IV) 290																			
	Charges financières	(V) 294		33																	
	Charges exceptionnelles	(dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347)		300																	
		(dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348)																			
Impôts sur les bénéfices *		(VII) 306		6 087				251													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310		32 447				1 423													
B - RÉSULTAT FISCAL		312		32 447				314													
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316																			
	Amortissements excédentaires (art. 30-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318																			
	Provisions non déductibles *	322																			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324		6 087																	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247	330		17																	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		251																	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998																			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999																			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	997																			
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44 octies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zone de restructuration de la défense (44 octies) 127	Zone de revitalisation rurale (44 quinquies) 138	342															
(PARI) France Ruralités (Revitalisation art 44 quinquies A) 181	Jeune entreprise innovante (44 octies A) 989	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 quinquies) 991	Bassin urbain à dynamiser-BUD (art. 44 octies) 992	350																	
Divers* dont ZFANG (44 quinquies) 345	Investissements et souscriptions outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Zone de développement prioritaire (44 septies) 993																		
Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 352		38 551				354													
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)	356																			
	Déficits antérieurs reportables : *	360																			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		370		38 551				372													

Désignation de l'entreprise : Société AB PIÈCES GRAND GENEVE

Néant ☒ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406				
	Autres	410		412		414		416				
	Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
		Constructions	430		432		434		436			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
		Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
		Matériel de transport	460		462		464		466			
		Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486				
	TOTAL		490		492		494		496			
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Fonds commercial		495		497		498		499				
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506				
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516				
	Constructions	520		522		524		526				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536				
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546				
	Matériel de transport	550		552		554		556				
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566				
TOTAL		570		572		574		576				
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5							
	6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values							
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme						
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧				
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589				
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

Certifié conforme à l'originale

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société AB PIÈCES GRAND GENEVE

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état de même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982		Déficits imputés		983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis		Déficits reportables		984	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter		Déficits de l'exercice		860	
					Total des déficits restant à reporter (870+984+860)		870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	109 966
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	87 230
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	395	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise donatrice	397	

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LE-GRAND

Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 540 00012

ARE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

certifié conforme à l'original

5

Désignation de l'entreprise : Société AB PIECES GRAND GENEVE		Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	12
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	587 888
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	587 888
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	45
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	61 547
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	1 112
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	62 704
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	424 376
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	37 881
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	21 568
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	25
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	483 849
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (total 1 + total 2 - total 3)		137	166 744
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	166 744
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	587 888
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		023	12
Période de référence		024	01/01/2024
Date de cessation		160	31/12/2024
		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NUT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualifications et exonérations.

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

68, rue Des Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

Certifié conforme
à l'originale

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 4 N° SIRET 9 5 1 6 8 3 5 4 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société AB PIECES GRAND GENEVE

ADRESSE (voie) 16 RUE DE DEUX MONTAGNES QUEBEC

CODE POSTAL 74100 VILLE VILLE-LA-GRAND

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	1	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	100

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille HABASSI Prénom(s) ADELLE

Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 071276 N° Département Commune PARIS Pays FR

Adresse : N° 7 Voie AVENUE DES ALPES

Code postal 74300 Commune CLUSES Pays France

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Copie Quotidienne

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2025

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1
1

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 4

N° SIRET

9 5 1 6 8 3 5 4 9 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB PIECES GRAND GENEVE

ADRESSE (voie)

16 RUE DE DEUX MONTAGNES QUEBEC

CODE POSTAL

74100

VILLE

VILLE-LA-GRAND

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE 4532Z - TVA FR 92 951 683 549

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette notice n° 2033-NOT.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
MARCHANDISES		109 675	48 128	61 547	127.88
37100000 STOCKS DE MARCHANDISES		109 675	48 128	61 547	127.88
AUTRES CREANCES		7 374	11 846	4 472	37.75
40100000 FOURNISSEURS		3 411		3 411	
42100000 PERSONNEL: REMUNERATIONS DUES		514		514	
42100010 BOUHRAOUA HALANI ILYES		880		880	
42100011 GUERD-GACH		700		700	
43750000 AUTRES ORGANISMES SOCIAUX		1 554		1 554	
44521000 TVA DUE INTRACOMMUNAUTAIRE		141	14	128	944.60
44566000 TVA DEDUCTIBLE		173		173	
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTER			11 832	11 832	100.00
DISPONIBILITES		19 550	17 674	1 875	10.61
51200000 BANQUE		19 550	17 674	1 875	10.61
TOTAL II		136 598	77 648	58 950	75.92
TOTAL GENERAL		136 598	77 648	58 950	75.92

certifié conforme à l'originale

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE
 16 rue Deux Montagnes Québec
 74100 VILLE-LA-GRAND
 SASU Capital 1000 €
 RCS THONON 951 683 549 00012
 APE : 4532Z - TVA . FR 92 951 683 549

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 000	1 000		
10110000 CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE	1 000	1 000		
RESERVE LEGALE	71		71	
10610000 RESERVE LEGALE	71		71	
REPORT A NOUVEAU	1 351		1 351	
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	1 351		1 351	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	32 447	1 423	31 024	NS
TOTAL I	34 869	2 423	32 447	NS
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	28 919	57 042	28 123	49.30
40100000 FOURNISSEURS	28 919	57 042	28 123	49.30
DETTES FISCALES ET SOCIALES	33 483	6 678	26 806	401.43
42100004 ABOUKHALID ANAS		983	983	100.00
42100005 ABOUKHALED SAMIRA	1 981	1 319	662	50.23
42100006 ESSID EDRIS		1 141	1 141	100.00
42100009 MOUNCHID ANAS	2 819		2 819	
42100013 GUNGOR EDIZ	2 072		2 072	
42100014 HABASSI ADELLE	561		561	
42100015 HENNAOUI ABDEL	1 180		1 180	
42100016 EN SANNAN IBRAHIM	1 095		1 095	
42500000 PERSONNEL: AVANCES & ACOMPTES	2 250		2 250	
42700000 PERSONNEL-OPPOSITIONS	76		76	
42820000 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	4 401	682	3 719	545.01
43100000 SECURITE SOCIALE	3 906	969	2 938	303.23
43720000 RETRAITE	773	194	579	298.81
43730000 PREVOYANCE	2 618	739	1 878	253.98
43820000 CHARGES SOCIALES S/CP	397	73	325	447.33
44400000 ETAT: IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 087	251	5 836	NS
44551000 TVA A DECAISSER	3 028		3 028	
44566000 TVA DEDUCTIBLE		297	297	100.00
44566800 TVA DEDUCTIBLE INTRACOMMUNAUTA	141	14	128	944.60
44571700 TVA COLLECTEE 20%	0		0	
44810000 ETAT TAXE APPRENTISSAGE	99	18	81	458.88
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	23 269	10 602	12 667	119.48
45500000 ASSOCIES: COMPTES COURANTS	23 269	10 602	12 667	119.48
AUTRES DETTES	16 057	904	15 153	NS
46700000 DEBITEURS CREDITEURS DIVERS	749	904	154	17.09
47100000 COMPTE D'ATTENTE	15 307		15 307	
TOTAL III	101 729	75 225	26 503	35.23
TOTAL GENERAL	136 598	77 648	58 950	75.92

SASU AB PIÈCES GRAND GENÈVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	587 888	190 896	396 991	207.96
70720000 VENTES DE MARCHANDISES 20%	587 888	190 896	396 991	207.96
AUTRES PRODUITS	1 158	16 573	15 415	93.01
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	45	0	45	NS
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	1 112	15 764	14 651	92.94
79110000 AVANTAGES EN NATURE		809	809	100.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	589 045	207 470	381 576	183.92
ACHATS DE MARCHANDISES	417 268	206 196	211 073	102.37
60710000 ACHATS MARCHANDISES INTRACOMMU	31 229	4 570	26 659	583.36
60720000 ACHATS MARCHANDISES A 20%	386 039	201 626	184 413	91.46
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	61 547	48 128	13 418	27.88
60370000 VARIATIONS DES STOCKS	61 547	48 128	13 418	27.88
AUTRES CHARGES EXTERNES	67 178	24 936	42 242	169.40
60614000 CARBURANTS	2 689	1 001	1 688	168.70
60630000 FOURNITURES ET PETIT EQUIPEMEN	4 419	1 611	2 808	174.30
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	21 568	11 480	10 088	87.87
61350000 LOCATION MOBILIERES	622	606	16	2.60
61352000 LEXCOM		313	313	100.00
61353000 EPS		147	147	100.00
61400000 CHARGES LOCATIVES	2 916	700	2 216	316.52
61500000 ENTRETIEN ET REPARATION	1 010	401	610	152.26
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	3 170	1 225	1 945	158.80
62220000 COMMISSIONS & COURTAGES S/VTES	9 013	2 781	6 232	224.05
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	4 550	2 800	1 750	62.50
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENT.	6		6	
62280000 AUTRES HONORAIRES	1 113		1 113	
62310000 ANNONCES & INSERTIONS	1 800		1 800	
62510000 VOYAGES & DEPLACEMENTS	958		958	
62570000 RECEPTION	684	144	541	376.86
62600000 FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICA	9 636	404	9 232	NS
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	3 023	1 324	1 699	128.36
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 158	300	1 858	619.34
63120000 TAXE D'APPRENTISSAGE	748	134	614	458.87
63130000 PARTICIP FORMATION PROFLE.	767	166	601	361.71
63511000 CFE	341		341	
63540000 DROITS D'ENREGIS. & TIMBRES	302		302	
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	112 728	20 378	92 351	453.19
64110000 SALAIRES, APPOINTEMENTS	112 203	19 695	92 508	469.69
64120000 CONGES PAYES	3 719	682	3 036	445.01
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	3 194		3 194	
CHARGES SOCIALES	12 669	1 675	10 993	656.18
64500000 CHARGES SOCIALES	12 468	1 675	10 793	644.23
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL	200		200	

SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE

16 rue Deux Montagnes Québec

74100 VILLE-LA-GRAND

SASU Capital 1000 €

RCS THONON 951 683 549 00012

APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549

Certifié conforme
à l'originale

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2024 12	31/12/2023 12	Euros	%
AUTRES CHARGES	25	439	415	94.41
65100000 REDEVANCE CONCESS. BREV. LICEN		435	435	100.00
65800000 CHARGES DIV. GESTION COURANTE	25	4	20	463.76
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	550 479	205 796	344 683	167.49
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	38 567	1 674	36 893	NS
CHARGES FINANCIERES	33		33	
66100000 CHARGES D'INTERETS	6		6	
66181000 INTERET DES DETTES COMMERCIAL	27		27	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 087	251	5 836	NS
69500000 IMPOTS S/LES BENEFICES	6 087	251	5 836	NS
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	32 447	1 423	31 024	NS
<div>Authifié conforme à l'original</div> <div>SASU AB PIÈCES GRAND GENEVE 16 rue Deux Montagnes Québec 74100 VILLE-LA-GRAND SASU Capital 1000 € RCS THONON 951 688 549 00012 APE : 4532Z - TVA : FR 92 951 683 549</div>				